

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 10

Artikel: Au sujet de la négligence à apprendre un métier

Autor: Zimmermann, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au sujet de la négligence à apprendre un métier

Durant ces derniers mois, la nécessité de l'apprentissage a été le sujet de multiples discussions. C'est là une flamme allumée par la guerre qui, espérons-le, ne sera pas un feu de paille, car la négligence d'une formation professionnelle est devenue, de nos jours, un mal très grave.

Si l'on parcourt les rapports de l'Office cantonal du travail de Fribourg, dont le dixième exercice vient de prendre fin, on trouvera dans chacun d'eux la plainte sans cesse répétée du manque d'intérêt des jeunes gens libérés des écoles pour les professions manuelles. Les nombreux chiffres qui y sont également relatés à l'appui du texte, justifient irréfutablement cette plainte et sont une preuve trop évidente de l'absence, dans nos villes et nos campagnes, d'une juste appréciation d'un bon apprentissage. C'est en considération de cet état de chose que la Commission de l'Office cantonal du travail chargea l'Administrateur de ce bureau de rechercher les causes de ce funeste état d'esprit. Les quelques lignes ci-dessous vont, dans leur première partie, tenter de donner les explications à ce sujet. Cependant l'étude des causes de la négligence des jeunes gens à apprendre un métier devait inévitablement entraîner une autre, soit celle des moyens et voies propres à amener un nouvel essor de la jeunesse vers les professions. Sans cette solution, le présent travail n'aurait eu qu'une bien minime valeur. Dans les dissertations suivantes, il ne doit donc pas être question que de l'encouragement en faveur de l'apprentissage, mais aussi des causes de la négligence à se procurer cette formation professionnelle. Pareille étude n'est pas chose facile, car les mauvaises influences qui empêchent tant de jeunes gens d'embrasser une carrière résultent des conditions générales de notre époque. Puis il faut attendre une amélioration de cette situation de la bonne volonté et de l'intelligence des personnes qui exercent une influence sur la jeunesse plutôt que de celle-ci elle-même.

La plupart des arguments qui sont relatés ci-dessous ont été tirés de l'expérience personnelle de l'auteur. Si les propo-

sitions dictées dans la seconde partie de ce travail trouvaient un écho favorable dans les milieux influents et si, par là, l'esprit et l'amour des métiers conquéraient de nouveau nos jeunes gens, ce lui serait certainement la meilleure récompense.

* * *

Quiconque a des relations journalières avec la population des villes et des campagnes peut entendre, à ce sujet, les propos les plus divers et les excuses les plus futiles. On vous dira : de nos jours l'apprentissage n'a plus sa raison d'être, car tous les métiers deviennent inutiles ; le professionnel n'est plus estimé ; les ouvriers n'ayant fait aucun apprentissage, font leur chemin comme les autres ; chacun bousille dans les métiers sans en avoir appris aucun ; donc à quoi bon perdre de deux à quatre ans à faire un apprentissage ?

Ce sont les objections courantes que vous font les personnes auxquelles il est impossible de faire comprendre qu'elles n'ont pas encore saisi le sérieux de la vie. Ces personnes ont-elles raison ? Oui et non. Oui, si l'on admet que, de nos jours, il est beaucoup plus difficile de tomber dans une bonne place qu'autrefois où les arts et métiers jouissaient d'une protection efficace et où l'organisation des artisans avait atteint un degré de développement que nous sommes encore à envier aujourd'hui ; non, si nous prenons en considération les nombreux et grands avantages pour un jeune homme d'un apprentissage qui le rendra conscient de ses responsabilités sociales et qui lui assurera par lui-même un avancement plus rapide et plus sûr. Il est de toute nécessité de donner au jeune homme, pendant les années de son développement physique, soit de 15 à 20 ans, une occupation qui le préserve de tout excès, qui tende sa volonté vers un noble but, qui provoque en lui une légitime fierté des succès obtenus et des progrès réalisés. Ces belles aspirations naissent d'elles-mêmes au cours de l'apprentissage. N'y aurait-il pas d'autre argument à invoquer, celui-là suffirait.

Cependant la question suivante se pose : l'avancement dans les métiers est-il vraiment si problématique qu'il n'est pas la peine de se vouer à une profession manuelle ? Si tel était le cas, il faudrait renoncer à l'apprentissage. Mais nous n'en sommes pas encore là. Si la « mine d'or » des métiers n'est pas aussi riche qu'au moyen âge, par la faute surtout de la liberté du commerce et de l'industrie, on ne peut nullement affirmer que, de nos jours encore, un professionnel capable, sachant utiliser tous les moyens à sa disposition,

ne puisse trouver une position lucrative dans l'industrie, soit en s'établissant lui-même, soit en se procurant un emploi sûr dans une bonne entreprise industrielle.

Malgré les progrès techniques ; malgré le machinisme qui peut suppléer à un si grand nombre de bras, malgré la perfection à laquelle peut atteindre la division du travail, il se trouve encore des industries où l'homme de métier est indispensable. Ils sont nombreux encore les besoins de la vie économique auxquels on ne peut satisfaire, tant dans les grandes que dans les petites industries, sans la coopération de l'art du travail manuel. Les petits artisans, d'ailleurs, surtout à la campagne, sont à même de rendre encore une foule de menus services qu'il est fastidieux d'énumérer.

Non, il ne faut pas mépriser le travail manuel ; il ne s'agit que de bien choisir son métier, d'y être appelé, de voir s'il garantit vraiment un avenir assuré ; il s'agit aussi de la bonne volonté et de l'application que le jeune ouvrier apporte pour faire de rapides progrès ! — Qu'en est-il de la situation des ouvriers sans profession ? Les rapports de l'Office cantonal fribourgeois du travail, pour l'exercice 1912, relatent que, pendant cette année-là, plus de 700 ouvriers sans métier ont été inscrits (les ouvriers des branches agricoles ne sont pas compris dans ce nombre). Ce chiffre est énorme, pour une ville qui ne compte guère plus de 20,000 âmes. Bien qu'un grand nombre de ces ouvriers aient pu être placés sans retard, les faits prouvent que beaucoup d'entre eux n'ont jamais trouvé de place stable. Plus encore que les célibataires, les hommes mariés sont éprouvés, surtout s'ils doivent subvenir aux besoins d'une nombreuse famille.

Une autre circonstance vient encore aggraver singulièrement la situation des ouvriers sans profession : les mauvais salaires. Bien peu d'ouvriers, n'ayant pas fait d'apprentissage, reçoivent un salaire journalier supérieur à 5 fr. La plupart d'entre eux n'ont que 30 à 40 centimes par heure. Beaucoup même, par suite de crise, de mauvais temps, et du chômage qui en résulte, n'arrivent pas à toucher régulièrement un salaire complet. Dans ces conditions, l'existence n'est point rose, surtout en nos temps où la cherté de la vie est exorbitante. Et que dire s'il faut entretenir une famille ? Il ne saurait être question de faire des économies.

Mais n'arrive-t-il pas cependant, dira-t-on peut-être, que des ouvriers n'ayant appris aucun métier font leur chemin mieux que des professionnels ? Nous répondrons qu'il n'y a pas de règle sans exception. Ces cas surviennent en effet ; mais ce sont précisément ces exceptions qui con-

firmement la règle, et les parents vraiment soucieux de l'avenir de leurs enfants ne se fieront pas au hasard incertain, en les privant d'un apprentissage.

(À suivre.)

J. ZIMMERMANN.

Absence de respect...

(Suite et fin.)

Voyons, maintenant, ce qui se passe à l'église.

Un jour de dimanche, j'assistais à une Messe pour enfants des deux sexes. Les filles, occupant les bancs de gauche, et moi, ayant pris place à l'extrême droite, je ne pouvais pas les observer. Du reste, j'en avais déjà assez de la conduite de trois fillettes de 9 à 11 ans, à une Messe célébrée le dimanche précédent, dans l'une des chapelles de notre ville. C'étaient les exemplaires les plus impertinents que j'eusse jamais vus. Au lieu de se conduire comme des enfants pieux et bien élevés, elles s'abandonnèrent à un entretien scandaleux sur leurs toilettes ; et cela finissait toujours par des rires sans égard pour les grandes personnes agenouillées à côté d'elles. L'assistance se composait essentiellement de femmes ; mais aucune d'elles, quoique visiblement indignées, ne bougea pour faire taire ces trois gamines. J'essayai de leur faire comprendre du regard d'être tranquilles ; mais ce fut peine inutile : elles me regardèrent en riant ou très étonnées que j'eusse l'audace de m'occuper de leur inconvenante conduite. Ne pouvant supporter tant d'insolence, je les séparai l'une de l'autre, en appliquant une légère chiquenaude à celle qui donnait le plus mauvais exemple. Naturellement, *elles me payèrent de gratitude* : l'une en me lançant des regards d'aspic, les deux autres, en me riant au nez jusqu'à la sortie du lieu saint.

L'on voit que ces futures représentantes du beau sexe ne le cèdent en rien aux polissonneries de certains garçons brutaux ; et cela nous dispense d'en dire un mot de plus.

Chez les garçons, d'abord pas ou presque pas de recueillement ; quelques-uns seulement faisaient une louable exception. Au sermon, aucune attention ; et ces jeunes gens, à l'école, auraient été bien empêchés d'en reproduire quelques mots seulement, comme cela se pratique ailleurs, où les enfants sont tenus, à partir d'un certain âge, de reproduire l'essence du sermon par écrit. Mais peut-être que là les sermons sont aussi faits pour des enfants. Pendant la prédication et les autres parties de la Messe, où l'assistance s'assied,